

Département du Doubs

Arrondissement de Pontarlier Commune de Maisons-du-Bois-Lièvreumont (25650)

Canton d'Ornans

CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du jeudi 14 octobre 2021 à 20 heures

- Convocation du 08 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

Etaient présents : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr HINZE Dirk, Mr JACQUET Baptiste, Mme JONCOUR Magaly, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Monsieur Marc VUILLEMIN secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Compte-rendu du CM du 26 août 2021
- 2 – Demandes d'urbanisme
- 3 – Droit de préemption urbain
- 4 – Régularisation Opérations sous mandat
- 5 – Subventions communales aux associations
- 6 – Noël des enfants et des personnes de plus de 70 ans
- 7 – Mise en place des Lignes Directrices de Gestion
- 8 – Convention pour implantation de poste de transformation
- 9 – Décision Modificative n°1 – Budget Communal
- 10 – Questions diverses :
 - Réseaux d'Assainissement Fromagerie de la Seignette
 - Point Dossiers DETR
 - Travaux ancien préau
 - Création commission pour Comice
 - Demande ASC

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour en 10^{ème} point une décision qui figurait en Questions diverses, concernant le réseaux d'Assainissement de la Fromagerie de la Seignette. Cette demande est approuvée à l'unanimité.

1°) Approbation compte-rendu du CM du 26 août 2021

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) Demandes d'urbanisme

Déclaration préalable

- ❖ Madame STASZAK Blandine – 6 rue de la Baumette - 25650 Maisons-Du-Bois Lièvreumont, dépôt du dossier le 26 août 2021. La présente demande a pour objet la construction d'une pergola, située sur la parcelle ZD n°121.

- ❖ Madame SCHLIMMER Cristina – 12 rue de la Vallée d’Ornans - 25650 Maisons-Du-Bois Lièvreumont, dépôt du dossier le 02 septembre 2021. La présente demande a pour objet la construction d’un enclos pour poules avec toit en plaques bitumeuses ondulées, située sur la parcelle AC n°64.
- ❖ Madame DESTAING Marie-Louise – 37 Grande rue - 25650 Maisons-Du-Bois Lièvreumont, dépôt du dossier le 11 octobre 2021. La présente demande a pour objet la pose de panneaux photogénérateurs, située sur la parcelle 337 AA n°16.

3°) Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente une déclaration d’intention d’aliéner notifiée par Maître Virginie Feuvrier-Oudot, notaire à 15, rue du télésiège 25370 Métabief, pour le bien situé, parcelle section AC n° 55, 12 B Grande rue de 00 ha 01 a 14 ca de superficie ; appartenant à Mr MOUROT Joël et Mme MILLOT Annie.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

4°) Régularisation Opérations sous mandat

Monsieur le Maire expose à l’Assemblée que la municipalité a réalisé par le passé des opérations sous mandat pour les investissements de type Z.A., Lotissements, caveaux.

Les différentes écritures budgétaires ont été imputées aux articles 4581 pour les dépenses et 4582 pour les recettes.

Ces opérations n’ayant jamais été équilibrées, il en résulte au 31/12/2020 :

- Un débit constaté au compte 4581 de 852 506.47 €
- Un crédit constaté au compte 4582 de 851 608.94 €

Au regard du plan comptable de la fonction publique territoriale, il subsiste donc une inexactitude comptable se rapportant à des opérations terminées qu’il convient aujourd’hui de régulariser par un jeu d’écritures d’ordre non budgétaires soit :

- Un débit au compte 1068 pour un montant de 852 506.47 €
- Un crédit au compte 4581 pour un montant de 852 506.47 €
- Un débit au compte 4582 pour un montant de 851 608.94 €
- Un crédit au compte 1068 pour un montant de 851 608.94 €

L’exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents :

- EMET un avis favorable à la régularisation par le receveur municipal de l’inexactitude comptable constatée, selon le mode opératoire indiqué.

5°) Subventions communales aux Associations

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des différentes demandes de subventions adressées en Mairie par les Associations locales.

Après les avoir étudiées et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, décide d’attribuer les subventions suivantes, au titre de l’exercice 2021 :

- | | |
|--------------------------------------|----------|
| - Association FAMILLES D’AUJOURD’HUI | 550.00 € |
| - Club du 3 ^{ème} Age | 200.00 € |
| - FCLA | 200.00 € |

- Anciens Combattants	200.00 €
- Association des Donneurs de Sang du Canton	100.00 €
- Comité Culturel du Canton	150.00 €
- Entente Sportive Saugette de Ski	200.00 €
- ADAPEI	50.00 €
- Le Haut Saugeais Blanc	150.00 €
- AFM TELETHON	50.00 €
- HBC Gilley	50.00 €
- Association Vivre Ensemble	50.00 €
- ONCODOUBS	50.00 €

6°) Noël des enfants et des personnes de plus de 70 ans

Pour cette fin d'année 2021, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'offrir :

- aux habitants du village âgés de 70 ans et plus, un panier garni d'une valeur de 37 € en moyenne par personne ;
- aux enfants scolarisés à l'Ecole de Maisons du Bois-Lièvreumont un livre d'une valeur de 10 € par enfant.

Il conviendra de faire le recensement des personnes de plus de 70 ans. Les modalités de distribution seront les mêmes que l'année dernière, les binômes changeront de secteur.

7°) Mise en place des Lignes Directrices de Gestion

Monsieur le Maire explique que la loi de Transformation de la Fonction Publique du 06/08/2019, nous impose de mettre en place des lignes directrices de gestion, nouvel instrument juridique de gestion des ressources Humaines.

Elles déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours.

Un document a été rédigé pour la Commune de Maisons du Bois-Lièvreumont, diffusé par mail à l'ensemble des membres du Conseil municipal, en amont de cette réunion.

Après avoir fait l'état du personnel en première partie, il précise en deuxième partie les critères qui seront pris en compte dans le cadre d'un avancement de grade ou d'une promotion interne.

Le CM est invité à donner son avis sur ce document avant transmission au Centre de Gestion.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable à ces Lignes Directrices de Gestion.

8°) Convention pour l'implantation d'un poste de transformation électrique

Monsieur le Maire explique que la Société ENEDIS demande l'autorisation pour occuper un terrain communal, d'une superficie de 15 m², situé La Cloison, aux Joumets, sur la parcelle cadastrée 337 ZM 0033, afin d'y implanter un poste de transformation électrique.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (14 pour et 1 contre) :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du dit terrain.

9°) Décision Modificative n°1 – Budget Communal

Monsieur le Maire explique qu'afin d'augmenter les crédits au compte 2151 – Réseaux de Voirie, pour nous permettre de solder les factures concernant les travaux de la RD 251, il est proposé le virement de crédits suivant :

- Débit du compte 2313 – Immos en cours 20 000.00 €
- Crédit au compte 2151 – Réseaux de voirie 20 000.00 €

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le virement de crédits indiqué ci-dessus.

10°) Raccordement Fromagerie la Seignette au réseau pluvial communal

Monsieur le Maire explique qu'une demande de la part de la Fromagerie de la Seignette a été déposée en Mairie, afin de pouvoir se raccorder sur le réseau pluvial communal, pour évacuer les eaux résiduaires traitées par la fruitière (Des ouvrages d'épuration sont implantés sur la parcelle donnant un rejet acceptable par le milieu naturel).

En effet, la fromagerie est confrontée, depuis la mise en service de leur station d'épuration individuelle, à une capacité insuffisante de leur puits perdu.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents (13 Pour et 2 Abstentions) :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention autorisant le raccordement de la fromagerie de la Seignette sur le réseau pluvial communal pour évacuer leurs eaux résiduaires traitées.

11°) Informations et questions diverses

- Point sur les **Dossiers DETR** en cours à la Préfecture :
 - o Voirie – calibrage et renforcement Rue de la Gare – Montant attribué : 25 230.00 € - Attribution octobre 2020 – les travaux devront commencer en 2022
 - o Voirie – Calibrage et renforcement Rue de Bellevue – Montant attribué : 37 000.00 € - Pas encore d'accord de subvention
 - o Réfection du Mur de Soutènement – Montant attribué : 15 640.00 € - Attribution Mai 2021
- Travaux Préau de l'ancienne Ecole – Travaux en cours réalisé par l'Employé communal

Comice 2022 :

Le prochain comice aura lieu à Maisons du Bois Lièvremont – La commune lance un appel à bénévoles pour la création d'un comité qui participera à l'organisation et à la décoration du village. Une réunion publique aura lieu **Mercredi 17 novembre 2021 à 20h à la Salle des Fêtes**. Les présidents d'Associations locales sont conviés.

Demande A.S.C. :

L'association sollicite la commune pour la mise à disposition à titre gratuit de la salle des fêtes pour leurs manifestations (Fête de Noël + Kermesse) ; et souhaiterait également bénéficier d'un local de rangement pour leur matériel. Le Conseil municipal répond favorablement à cette demande.

Octobre Rose :

Il est proposé de lancer une opération Octobre rose sur la commune : proposer aux habitants de déposer une boîte avec des cadeaux à offrir aux personnes atteintes du cancer du sein. Dépôt des boîtes en mairie, puis redistribution aux malades grâce à l'Association Semons l'Espoir.

Une info sera distribuée dans les boîtes aux lettres et sur panneau pocket

- Intervention de l'Archiviste le 20/10/2021
- Dans le cadre de l'étude d'alimentation en eau potable, il sera réalisé, avec la Société Artélia, des sectorisations nocturnes permettant de détecter les fuites sur le réseau. 2 nuits sont prévues.
- Prochain Conseil Municipal : le jeudi 25 novembre 2021

La séance est levée à 22h40

Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance

- DCM n°01 – Régularisation Opérations sous mandat
- DCM n°02 – Subventions communales aux Associations
- DCM n°03 – Noël des enfants et des personnes de plus de 70 ans
- DCM n°04 – Mise en place des Lignes Directrices de Gestion
- DCM n°05 – Convention pour l'implantation d'un poste de transformation électrique
- DCM n°06 – Décision Modificative n°1 – Bidget Communal
- DCM n°07 – Raccordement Fromagerie la Seignette au réseau pluvial communal